



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Tchad

Question écrite n° 72933

Texte de la question

M. Georges Frêche attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des droits de l'homme au Tchad. Le rapport publié par Amnesty International au mois d'octobre 2001 rappelle les violations des droits de l'homme commises sous le gouvernement Habré. Il dresse également un constat alarmant sur la situation actuelle : détention d'opposants, pratique de la torture... Aussi il lui demande de lui faire connaître la position de la France face à cette situation préoccupante.

Texte de la réponse

La France suit avec attention la situation des droits de l'homme au Tchad. La réélection du Président Déby au premier tour des élections présidentielles, au mois de mai 2001, a donné lieu à des contestations et des manifestations qui ont été réprimées brutalement. La France a exprimé son inquiétude dans le cadre de l'Union européenne au mois de juin 2001, face à la limitation de certaines libertés durant la période électorale et à l'utilisation de la force pour la dispersion de manifestations citoyennes. S'agissant de la sensibilisation au respect des droits de l'homme au Tchad, postérieurement à ces dernières élections, le ministère des affaires étrangères finance sur le fonds de solidarité prioritaire deux projets de coopération. Le premier apporte un appui à la professionnalisation de la sûreté nationale tchadienne. Le second est un projet d'appui à l'Etat de droit et à la bonne gouvernance. Parmi les objectifs visés par ces deux projets figurent des actions de formation pour substituer une culture de la preuve à la culture de l'aveu. Récemment, le ministère des affaires étrangères a répondu à une sollicitation de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme pour permettre le déplacement à Dublin d'une avocate tchadienne, blessée à N'Djamena par des éléments des forces de sécurité. Cette militante devait recevoir à Dublin le prix Martin Ennals des défenseurs des droits humains. Enfin, dans l'attente de l'organisation de prochaines élections législatives au Tchad, la France espère une amélioration de la situation locale, consécutive à l'amorce d'une réconciliation nationale entre le Président Déby et l'ensemble des partis politiques de l'opposition modérée ou politico-militaire, présents à N'Djamena ou en exil. La participation au prochain scrutin de toutes les composantes de la vie politique tchadienne devrait renforcer la vie démocratique et limiter les motifs d'intervention en contradiction avec la bonne gouvernance et les règles d'un Etat de droit.

Données clés

Auteur : [M. Georges Frêche](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72933

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 805

Réponse publiée le : 15 avril 2002, page 1991